Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20251209-2025_62-DE

DELIBERATION

Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon
Parc naturel régional du Queyras
Comité syndical du 09 décembre 2025
Délibération n° : 2025_53
Date de convocation : 03 décembre 2025

Demande de financement DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur – Ingénierie du Parc BOP 113 – 2026

Par la suite d'une convocation en date du 03 décembre 2025, les membres composant le Comité syndical du Parc naturel du Queyras se sont assemblés à la Maison du Parc, à Arvieux, le 09 décembre 2025 à 17h, sous la présidence de Christian BLANC, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28), aux statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras et au règlement intérieur des élus du Parc.

Instance	Représentants	Nb de suffrages	Excusés	Pouvoirs reçus	Suffrages exprimés
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	Chantal EYMEOUD	6			0
	Agnès ROSSI	6			0
Département des Hautes-Alpes	Valérie GARCIN-EYMEOUD	3			0
	Marcel CANNAT	3			0
Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras	Dominique MOULIN	1		Agnès ROSSI	7
	Charles LACROIX	1		Marcel CANNAT	4
Abriès-Ristolas	Nicolas CRUNCHANT	1		Valérie GARCIN-EYMEOUD	4
	Marie-Hélène FAROUZE	1			1
Aiguilles	Françoise PAQUET	1		Amélie FOURNIER	2
	Jean-Pierre CLAEYMAN	1			1
Arvieux	Christian BLANC	1		Chantal EYMEOUD	7
	Annie COLOMBIER	1			1
Ceillac	Jeanne FAVIER GARGEMEL	1			0
	Amélie FOURNIER	1			0
Château-Ville-Vieille	Jean-Louis PONCET	1			1
	Nicole TERRASSE	1			1
Eygliers	Jean-Marc POULLILIAN (sup)	1			1
Guillestre	Lucie FEUTRIER	1			0
Molines-en-Queyras	Gilbert BONNIN	1			0
	Carole ARMANET	1			1
Saint-Véran	Mathieu ANTOINE	1			1
	Sébastien PINZETTA	1			0
Vars	Eric COLLOMBON	1			0
		37	**10**	**5**	**32**

Nombre de membres en exercice	23	Nombre de suffrages exprimés	32
Nombre de membres présents	13	Pour	32
Nombre de membres représentés	5	Contre	0
Nombre de suffrages	37	Abstentions	0

Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 005-250500600-20251209-2025_62-DE

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales ;
- La Charte du Parc naturel régional du Queyras 2025 – 2040 en cours d'approbation ;
- Les statuts du Parc en cours d'approbation et notamment le titre III Dispositions financières et comptabilité

Considérant :

- La nécessité pour le Parc naturel régional du Queyras d'inscrire à son budget de fonctionnement 2026 la dotation de fonctionnement Ingénierie du Parc BOP 113 ;
- La nécessité pour la DREAL d'inscrire la somme de 139 000 euros à son budget 2026 avant la fin de l'année 2025.

Le Comité syndical du Parc naturel régional du Queyras, réuni le 9 décembre 2025, et après en avoir délibéré,
décide :

- D'approuver et de valider la demande de dotation de fonctionnement Ingénierie du Parc BOP 113 d'un montant de 139 000 euros à la DREAL PACA, pour le fonctionnement du Parc naturel régional 2026 ;
- D'autoriser le Président et la Direction à signer tous les documents et à mener toutes les démarches nécessaires pour permettre l'exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président
Christian BLANC